ASSET ALLOCATION ADVISORS
Société Anonyme au capital de 2.000.000 Euros
Siège Social : 3 avenue Hoche 75008 PARIS
PARIS B 410 204 390

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 20 mars 2001

L'an deux mille un,

Le 20 mars,

à 15 heures, 48105

Les Membres du Conseil de Surveillance de la société Asset Allocations Advisors se sont réunis au 3 avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Chaque membre du Conseil de surveillance émarge le registre des présences en entrant en séance.

Sont présents et ont signé le registre des présences :

Monsieur Jean Louis MILIN,	Président
Monsieur Jack AVRY	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Dominique BENOIT	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Patrice DORDET	Membre du Conseil de Surveillance
Madame Frédérique-Louise GOLDENBAUM	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Loïc de GUICHEN	Membre du Conseil de Surveillance
Madame Claudine LAVOIX	Membre du Conseil de Surveillance
Mademoiselle Solange SALEM	Membre du Conseil de Surveillance

Absents excusés

Madame Nicole BOUTON	Vice-Présidente
Monsieur Régis CHARLET	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Hubert CHENUT	Censeur
Monsieur Jean MOREAU	Président du Directoire

Assistent également à la séance :

Monsieur Stéphane CORSALETTI	Membre du Directoire
Monsieur Julien MECHLER	Membre du Directoire
Monsieur Pascal COSSE	Commissaire aux Comptes
Monsieur William MUSSAT	
Mademoiselle Josiane FABRE	Secrétaire du Conseil

Le Conseil réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

.....

- Démission du Vice-Président et nomination de son remplaçant.

Monsieur Milin informe tout d'abord le Conseil qu'il a reçu le 19 mars un courrier de Madame Bouton l'informant qu'elle présentait sa démission du Conseil de Surveillance de Asset Allocation Advisors à qui elle souhaitait la poursuite de sa réussite. Le Conseil prend acte de cette démission et propose de ne pas pourvoir à son remplacement.

Madame Bouton occupant les fonctions de Vice-Présidente, il est procédé à la nomination d'un nouveau Vice-Président.

Monsieur Jack AVRY est désigné en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat du Conseil de Surveillance.

Le Vice-Président est chargé, en cas d'empêchement du Président, de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats.

Monsieur Jack AVRY prend la parole pour remercier les Membres du Conseil de leur confiance et déclare accepter ces fonctions.

- Modification dans la composition du Directoire de Asset Allocation Advisors

Le Président du Conseil observe que l'ensemble de l'activité de Asset Allocation Advisors qui, compte tenu de son positionnement sur le marché, a fortement augmenté, nécessite la nomination d'un nouveau membre du Directoire.

En conséquence, le Conseil souhaitant que l'ensemble des activités soient représentées au sein du Directoire, tous les Membres ont remis leur mandat.

La séance est suspendue.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide dans ce cadre de porter à quatre le nombre de mandats de Membres du Directoire et de nommer en qualité de Membres du Directoire de Asset Allocation Advisors, pour une durée de quatre ans à compter du 20 mars 2001 – soit jusqu'au 20 mars 2005 – M. Jean MOREAU, M. Stéphane CORSALETTI, M. Julien MECHLER, M. William MUSSAT.

Chacun des Membres du Directoire a déclaré par avance qu'il acceptait son mandat, sous réserve pour M. William MUSSAT de l'accord du Conseil de Surveillance de NSM Gestion qui se tiendra le 23 mai 2001. Chacun d'eux a déclaré en outre, qu'il satisfaisait à la limitation requise par la loi pour ce qui concerne le cumul du nombre de sièges de membres du Directoire, Directeur Général unique, Président du Conseil d'Administration ou Directeur Général de

Sociétés Anonymes qu'une même personne peut occuper, qu'il n'était frappé de l'interdiction ou de la déchéance du droit d'administrer une société par application de la législation en vigueur et qu'il continuait de satisfaire à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires. Toutefois, il devra recueillir l'accord préalable du Conseil de Surveillance pour les actes, opérations et engagements spécifiés à l'article 14 des statuts.

Le Directoire exercera, comme le veut la loi et les statuts, collégialement les fonctions qui lui incombent.

Le Conseil de Surveillance nomme ensuite, en qualité de Président du Directoire de Asset Allocation Advisors, M. Jean MOREAU pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

M. Jean MOREAU a déclaré par avance accepter ces fonctions, si elles venaient à lui être confiées.

Le Conseil de Surveillance confère à M. Stéphane CORSALETTI, la qualité de Directeur Général au sens de l'article 14 1° - alinéa 6 des statuts, pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

Le Conseil de Surveillance confère à M. Julien MECHLER, la qualité de Directeur Général au sens de l'article 14 1° - alinéa 6 des statuts, pour la durée de son mandat de membre du Directoire, avec le titre de Directeur Général Adjoint.

MM. CORSALETTI et MECHLER ont déclaré par avance accepter ces fonctions, si elles venaient à leur être confiées.

Conformément à la loi et aux statuts, le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Les actes engageant la Société vis-à-vis des tiers sont valablement réalisés sur sa seule signature. Le Président du Directoire peut valablement donner procuration à un tiers, pour un ou plusieurs objets déterminés.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité requise par la loi et afférente aux décisions ci dessus adoptées.

.....

Fait à Paris le 26 juin 2001

Le Président